

Communiqué de presse
Paris, le 9 février 2023

2023 : renouvellement du prix Vers un hôpital « Alzheimer Friendly »

Fédération hospitalière de France / Fondation Médéric Alzheimer

L'arrivée à l'hôpital des personnes vivant avec des troubles cognitifs, programmée ou en urgence, peut entraîner une **aggravation de la perte d'autonomie et majorer les troubles cognitifs** liés au vieillissement **lorsque les conditions d'accueil et de prises en soins s'avèrent inadaptées.**

Le vieillissement de la population, les conséquences de la crise de l'hôpital et l'augmentation du nombre de personnes malades accueillies dans les services hospitaliers font de cette problématique un sujet crucial.

C'est pourquoi la Fédération hospitalière de France (FHF) et la Fondation Médéric Alzheimer (FMA) renouvellent leur prix « Vers un hôpital Alzheimer Friendly », visant à récompenser des initiatives favorables à une meilleure inclusion des personnes malades d'Alzheimer à l'hôpital.

Les candidats ont jusqu'au **30 avril 2023, 23h59**, pour déposer leur dossier. Toutes les informations sont en ligne sur les sites de la [FHF](#) et de la [FMA](#). La cérémonie de remise du Prix se tiendra le 23 mai 2023 dans le cadre du Salon [SantExpo](#).

« La Fédération hospitalière de France et la Fondation Médéric Alzheimer encouragent tous les acteurs des établissements de santé accueillant des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer à postuler à ce prix et à mettre ainsi en lumière la richesse et la diversité de leurs actions », déclarent d'une même voix Zaynab Riet, déléguée générale de la Fédération hospitalière de France et Christine Tabuena, directrice générale de la Fondation Médéric Alzheimer.

Les lauréats 2022



« La Chambre HospiSenior »

Afin d'**améliorer les conditions de séjour hospitalier** et de **prévenir le risque de perte d'autonomie**, le GCS HUGO (Groupement de Coopération Sanitaire des Hôpitaux Universitaires du Grand Ouest) a mis en œuvre une **démarche de coopération inter-hospitalière** ayant abouti à la co-conception d'une **chambre hospitalière adaptée au grand âge**. Ce **travail collaboratif** a mobilisé des experts métiers des CHU, des étudiants en design et des experts en entreprise aboutissant à la réalisation de cinq prototypes équipés de 13 équipements innovants (ciel de lit, tablette tactile, système de détection de lever nocturne, etc.)



« L'accueil des patients agités, vivant avec des troubles cognitifs liés au vieillissement »

Le Centre Hospitalier Intercommunal Caux Vallée de Seine a mis en place un **projet global** au sein de ses **services d'urgences, d'imagerie, et de médecine-chirurgie ambulatoire**. Les actions sont organisées selon plusieurs axes :

- des **formations** (gérontologie, hypnose, appropriation de la musicothérapie) ;
- l'**aménagement** des locaux et des espaces (lumière adaptée pour une ambiance apaisante, aromathérapie)
- la mise en place d'**approches non médicamenteuses**.



« Projet socio-esthétique »

Au sein du service de soins de suite et réadaptation (SSR) du Centre Hospitalier de Zuydcoote, les **soins esthétiques** sont proposés pour apporter **apaisement, douceur et détente** à des personnes dont les troubles cognitifs peuvent générer de l'agitation et de l'angoisse durant leur hospitalisation. Ces soins esthétiques personnalisés favorisent le **lien social** et le **rééquilibrage des émotions**. Devant le succès de cette approche, l'établissement souhaite augmenter le nombre de personnes bénéficiant de ce type de soins et aménager un nouveau lieu dédié.

À propos de la FHF

La Fédération hospitalière de France (FHF) réunit des hôpitaux de toute taille – hôpitaux de proximité, centres hospitaliers généraux, centres hospitaliers universitaires, établissements spécialisés en santé mentale – ainsi que des EHPAD et des établissements assurant la prise en charge de personnes en situation de handicap. Ses 4800 adhérents, regroupés en 20 composantes régionales, emploient plus d'un million de professionnels.

Véritable « *maison commune des hospitaliers* », la FHF s'est construite autour de valeurs partagées :

- l'égal accès à des soins de qualité pour tous, sur tous les territoires ;
- la volonté d'innovation et d'excellence dans les soins, l'accompagnement, l'enseignement et la recherche ;
- la continuité de la prise en charge.

La Fédération œuvre à l'amélioration et au renforcement du service public de santé réunissant dans chaque territoire les professionnels des secteurs sanitaires et médico-sociaux afin d'améliorer la cohérence des parcours de soins et de vie.

Elle publie en janvier 2023 son projet de loi idéal « [pour une société de la longévité](#) ».

La Fédération hospitalière de France est à retrouver sur son nouveau [site internet](#) et sur les réseaux sociaux.

À propos de la Fondation Médéric Alzheimer

Créée en 1999, la Fondation Médéric Alzheimer, reconnue d'utilité publique, a pour but d'améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer et leurs aidants qu'ils soient professionnels, bénévoles ou proches aidants. En développant la recherche en sciences humaines et sociales et en santé publique, la Fondation Médéric Alzheimer fait depuis plus de 20 ans progresser l'état des connaissances sur la maladie et ses conséquences, ce qui permet de soutenir les professionnels, changer notre regard et bâtir une société plus inclusive. La Fondation développe une vision globale de la maladie d'Alzheimer et met en œuvre une approche pluridisciplinaire et décloisonnée : biomédical, médico-social, juridique, économique...

Cette approche permet d'appréhender la maladie dans toutes ses dimensions, en France et à l'international. La force de la Fondation est d'allier expertises scientifiques et capacité à soutenir ou conduire des expérimentations de terrain innovantes afin de toujours mieux accompagner les personnes malades et leurs proches.

<https://www.fondation-mederic-alzheimer.org>

 @FondationMedAlz

CONTACTS PRESSE

FHF : Feriel Torjeman : communicationfhf@havas.com

FMA : Hélène Méjean : mejean@med-alz.org / 06 71 06 72 49